



Création d'un annuaire en ligne

Par **sbernard33**, le **14/06/2012** à **21:06**

Bonjour,

Je cherche désespérément une réponse légale que je ne trouve pas.

En effet, je travaille sur un projet de site web qui intégrera, entre autre, un annuaire professionnel (uniquement sur un secteur d'activité). Ce secteur compte un peu plus de 10 000 professionnels et je souhaitais tous les intégrer.

Ai-je le droit de le faire sans leur accord (sachant que ces données sont déjà en ligne sur les pages jaunes par exemple)?

Si j'ai le droit, puis-je indiquer l'ensemble de leurs coordonnées (nom commercial, adresse, tél,...)

Merci pour votre aide